



ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES RIVERAINS ET L'ANIMATION DU QUARTIER DES HALLES

Régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 et du Décret du 16 août 1901

Siège social : 27, rue de la Ferronnerie 75001 PARIS

www.adraqh.fr

Déclarée en Préfecture sous le n° RNA W751106156

PROCES VERBAL DE L' ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 15 décembre
L'AN DEUX MILLE QUINZE
A 18.30 heures.

Les membres de l'A.D.R.A.Q.H se sont réunis en assemblée générale au Novotel des Halles, 8, place Marguerite de Navarre 75001 Paris, sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés 19 membres de l'association.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement se tenir, délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour.

Monsieur le Président rappelle ensuite aux membres que l'ordre du jour de la présente assemblée générale est le suivant :

- Approbation du rapport financier,
- Point sur les actions en cours,
- Point sur les actions à venir,
- Questions diverses,
- Pot de l'amitié.

Jacques CHAVONNET présente à ceux qui ne les connaîtraient pas encore les deux nouveaux membres du bureau élus en juillet dernier :

Michèle Haegy au poste de vice-présidente en remplacement de Claude Philippe
Claude Philippe au poste de secrétaire général en remplacement d'Erwan Soudry

Approbation du rapport financier : Bilan au 31 octobre 2015

Solde créditeur au 31 octobre 2014 :	15,00 €
Crédit	
● Adhésions	2 145,00 €
● Dons	357,49 €
● Réserve parlementaire	2 500,00 €

	5 017,49 €
Débit	
● Assurance Responsabilité civile	83,14 €
● Frais de tenue de compte	23,90 €
● Face book	71,86 €
● Cartes d'adhérents + tampon	42,47 €
● Frais postaux	60,79 €
● Renouvellement nom du domaine	28,68 €
● Hébergement OVH	34,39 €
● Pot de l'amitié AG extraordinaire 07/2015	42,00 €

	387,23 €
Solde créditeur au 31 octobre 2015	4 630,26 €

L'assemblée approuve à la majorité le bilan financier.

Point sur les actions en cours

- Pétition pour obtenir réparation du préjudice subi du fait du chantier des Halles

Pétition réalisée entre novembre et décembre 2014 qui a recueilli 562 signatures.

Il aura fallu 5 réunions avec différents collaborateurs de la Maire de Paris dont M. BAUDRIER, mails et relances téléphoniques, pour obtenir « royalement » une fin de non-recevoir par mail le 7 juillet 2015 adressé par Mme Allister, conseillère technique de M. Missika.

Lecture est faite de l'intégralité de ce courrier électronique.

Nous avons décidé d'adresser une relance individuelle d'au moins 50 riverains en lettre recommandée avec accusé de réception, aux frais de l'association, afin que la Mairie de Paris procède à un nouvel examen de la demande d'indemnisation.

Lecture est faite de ce courrier

Ce projet soumis aux voix, est adopté à l'unanimité moins une abstention.

C'est la C.R.A qui décide au cas par cas de l'indemnisation des commerçants. A ce jour, très peu de dossiers ont abouti du fait des critères très restrictifs et peu objectifs utilisés par cette commission.

Des demandes d'indemnisation auprès de la RATP vont être initiées. Lors du chantier de la ligne METEOR, (semblable au présent chantier « Marguerite de Navarre », situé au même endroit) 4 commerçants avaient pu en bénéficier, malheureusement rien n'avait pu être obtenu pour les riverains.

- Pétition pour le maintien d'une pharmacie dans le forum des Halles

Notre action (pétition signée par la majorité des commerces du Forum) et nos différentes démarches ont été couronnées de succès. La ville de Paris a confirmé le maintien d'une officine dont la localisation ne nous a pas encore été précisée.

- Participation de l'A.D.R.A.Q.H au suivi de chantier

Rappel : Depuis le début du chantier de « Réaménagement des Halles (2011) », ce suivi se fait notamment au travers du « comité de suivi » du chantier dont trois personnes du bureau en sont membres. Notre Président est également responsable de la liaison avec le Conseil de Quartier dont il est membre du bureau.

L'A.D.R.A.Q.H participe également activement aux différentes réunions publiques de chantier.

Point sur le chantier :

L'inauguration de la Canopée devrait avoir lieu en avril 2016.

La réfection des voiries rue Rambuteau et rue Berger sera réalisée en août 2016.

Sortie RATP place Marguerite de Navarre :

Les travaux ont pris 3 mois de retard. Vraisemblablement cette sortie ne sera ouverte au public qu'en septembre prochain. Il se peut que l'accès aux ascenseurs soit plus tardif (décembre 2016)..

Les riverains continuent à subir de graves nuisances sonores. C'est le seul endroit d'où les gravats peuvent être évacués.

L'ensemble des travaux (démontage de la cité de chantier et fin du jardin Nelson Mandela) devrait être terminé début 2018.

A noter, qu'à notre demande suite à leurs pannes fréquentes, les ascenseurs situés porte Rambuteau ont été changés. Ce matériel plus performant est encore nous dit-on, « en rodage » ce qui expliquerait de récents nouveaux arrêts.

Point sur les actions à venir

- Participation de l'A.D.R.A.Q.H à la concertation sur l'aménagement de la voirie des Halles

Comme déjà indiqué, nous sommes assez satisfaits de notre choix, car notre solution a été retenue avec notamment la piétonisation de la rue des Halles.

Une seule voie de circulation, entrée par la rue Berger (de la rue du Louvre), sortie rue du Pont neuf (changement du sens de circulation) sur la rue de Rivoli.

Le prochain comité de suivi ayant pour objet l'aménagement de la zone piétonne se tiendra à l'hôtel de ville avec les représentants de la Voierie.

Nous allons continuer à proposer des solutions concrètes pour sécuriser et fermer cette Zone Piétonne des Halles et lui redonner sa destination première (espace piéton sans trottoir). Notre action nous a d'ores et déjà permis d'obtenir la pose de caméras de surveillance à des endroits stratégiques.

ASP

Grâce à la mairie du 1^{er} arrondissement le vœu pour l'obtention d'ASP a été accepté par la Mairie de Paris. Nous rappelons que le 1^{er} arrondissement n'en est toujours pas pourvu alors que le 2^{ème} arrondissement en a été doté depuis près de deux ans

Malgré notre rencontre et notre courrier à Monsieur le Préfet de Police de Paris, la situation n'a pas évoluée.

Nous relancerons ce sujet important car les ASP sont habilités à verbaliser, empêcher les stationnements sauvages ou les entrées de véhicules non autorisés.

La loi et la réglementation doivent être appliquées pour la tranquillité et la sécurité des riverains.

- Vie de quartier

Il est à noter que la fête du jardin extraordinaire à laquelle nous avons participé avec un grand succès, n'aura pas lieu en 2016.

L'A.D.R.A.Q.H organisera le 9 avril prochain son premier vide-grenier place Joachim du Bellay. Nous mettrons à disposition une cinquantaine de stands de 2,50 m² au prix de 12 € pour les adhérents et de 15 € pour les autres.

Pour garantir le succès de cette opération, nous faisons appel à des bénévoles (buvette, « sécurité », marquage des emplacements tôt le samedi matin et fermeture...)

Nous souhaitons également ce jour organiser une tombola et faisons appel aux dons.

- Paiement en ligne

Le paiement en ligne via le site de l'A.D.R.A.Q.H sera effectif à compter de février 2016. Cette possibilité sera testée sur une période d'une année.

- Questions diverses

- Débordement des terrasses de café et/ou restaurant (réglementation), nuisances sonores (plaintes de riverains)
Si vous avez des doléances, n'hésitez pas à nous contacter.
Pour information, la mairie du 1^{er} arrondissement, très sensible à ce sujet, va faire, entre autres, appel aux pierrots de la nuit qui auraient obtenu dans d'autres arrondissements de très bons résultats. Un certain nombre d'établissement très bruyants ont d'ores et déjà été prévenus.
- Problème de propreté.
Les riverains se plaignent de la malpropreté du quartier en particulier les dimanches et jours fériés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et la Secrétaire Générale.

Le Président
Jacques CHAVONNET

la Secrétaire Générale
Claude PHILIPPE